

Prime de 300€

Collecte solidaire pour les
98 apprenti.es de la Région

MARDI 25 JUIN
DÈS 12H - COUR DE
SAINT-OUEN

29 400 €, c'est
le montant
"oublié" par
Valérie
Pecresse

Soit 0,00059% du
budget de la Région



VALÉRIE PECRESSE

COURRIER DU 25
MARS REÇU PAR LES
APPRENTI.ES

"Le 15 janvier dernier, j'annonçais qu'une prime exceptionnelle de 300€ nets serait versée sur le salaire de mars de chaque agent, titulaire et non titulaire [...] Cette prime apparaît sur votre bulletin de ce mois-ci."

Le 24 avril, "étonné.es du retard pris" dans le paiement de leur prime, 25 apprenti.es envoient une lettre individuelle à Valérie Péresse lui demandant l'attribution de leur prime...

REPONSE DGA RH

COURRIER DU 31
MAI REÇU PAR LES
APPRENTI.ES

"Les apprentis de la Région ne peuvent être concernés par la prime exceptionnelle"

PAROLE NON TENUE

Réglementairement, rien n'interdit le versement de cette prime !

Ce qui a été possible pour plus de 10 000 agent.es, l'est aussi pour les 98 apprenti.es.



Aidez Valérie Péresse à retrouver la mémoire en participant à la collecte solidaire.